

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 11 AVRIL 2017 - 18 H 30 -

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Le mardi 11 avril 2017, le Conseil Municipal de CAUDRY, régulièrement convoqué par courrier du 03 avril 2017, s'est réuni en séance ordinaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Guy BRICOUT, Maire, Vice-Président du Conseil Départemental du Nord.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Membres présents (22) : M. BRICOUT Guy, Maire ; M. WARWICK Serge, Mme DHOLLANDE Régine, Mme TRIOUX Sandrine, M. LEVEQUE Pierre, Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie, M. BONIFACE Didier, M. POULAIN Bernard, Adjoint au Maire, Mme THUILLEZ Martine, M. BRICOUT Frédéric, Mme RICHOMME Liliane, M. RIQUET Alain, Mme PRUVOT Brigitte, Conseillers Municipaux Délégués, M. LORAND Arnaud, Mme NAVEZ Patricia, Mme SORRIAUX Charlotte, M. BALEDENT Matthieu, Mme PLUCHART Claudine, M. HISBERGUE Antoine, Mme ETHUIN Mélanie, Mme DESREUMAUX Sophie, Mme LEFEBVRE Brigitte, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Membres absents ayant donné procuration (11) :

Mme BERANGER Agnès : procuration à Mme TRIOUX Sandrine
M. COLLIN Denis : procuration à Mme DHOLLANDE Régine
Mme GODIN Maryline : procuration à Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie
M. BAJODEK Alban : procuration à M. BRICOUT Frédéric
Mme DAUCHET Martine : procuration à Mme THUILLEZ Martine
M. HUROT Jean-François : procuration à M. POULAIN Bernard
Mme DENIZON Violente : procuration à M. BONIFACE Didier
M. STOCLET Francis : procuration à Mme PLUCHART Claudine
M. DECALION Ismaël : procuration à Mme RICHOMME Liliane
Mme VERIN Véronique : procuration à M. LORAND Arnaud
M. DANJOU Jean : procuration à Mme ETHUIN Mélanie

Membre absent (0)

Est désignée secrétaire de séance : Mme SORRIAUX Charlotte.

1. ACTIONS REGION-HAUTS-DE-FRANCE - PROGRAMMATION 2017

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

2. DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION PRIM'TOIT

Subvention exceptionnelle de 2 550 €.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. EXAMEN DE DIVERSES DEMANDES DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS LOCALES – A NNEE 2017

→ **ASSOCIATIONS CULTURELLES**

Nom de l'association	Subvention 2016	Souhait 2017	Avis de la Comm. Compétente	Avis de la Comm. des Finances	Décision du C.M.
Association des Géants de CAUDRY	270,75 €	500 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
Association "A Croche Choeur"	14 900,00 €	15 675,00 €	15 675,00 €	14 900,00 €	14 900,00 €
Association "Photo Passion"	1 335,00 €	montant non précisé	1 335,00 €	1 335,00 €	1 335,00 €
Association de l'Orchestre des Jeunes Caudrésiens	450,00 €	450,00 €	450,00 €	450,00 €	450,00 €
Radio BLC	22 562,50 €	22 562,50 €	22 562,50 €	22 562,50 €	22 562,50 €
Amicale laïque	9 025,00 €	8 575,00 €	8 575,00 €	8 575,00 €	8 575,00 €
Association "Question pour un Champion"	345,00 €	350,00 €	350,00 €	345,00 €	345,00 €
Office Municipal de la Culture	23 465,00 €	26 000,00 €	26 000,00 €	23 465,00 €	23 465,00 €
Club d'Astronomie	225,00 €	237,50 €	237,50 €	225,00 €	225,00 €
Association des Parents d'élèves de l'École de Musique	361,00 €	500,00 €	500,00 €	361,00 €	361,00 €
Harmonie Municipale - Batterie - Fanfare	9 025,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	9 025,00 €	9 025,00 €

**1) Pour toutes les associations hors l'OMC et Radio BLC :
ADOpte A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES.**

→ **2) Pour l'OMC : ADOpte A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
Mmes DHOLLANDE et DENIZON ne prenant pas part au vote en leur qualité
de Vice-Présidentes**

→ **3) Pour RADIO BLC : ADOpte A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
2 ABSTENTIONS – MMES DESREUMAUX ET LEFEBVRE –**

→ **ASSOCIATIONS CARITATIVES**

Nom de l'association	Subvention 2016	Souhait 2017	Avis de la Comm. Compétente	Avis de la Comm. des Finances	Décision du C.M.
Amicale des Donneurs de Sang	600,00 € + 400,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Avenir Jeunes	137 750,00 €	140 000,00 €	140 000,00 €	140 000,00 €	140 000,00 €
Association "En Vie"	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
Association "Conseils et Finances Familiales"	1 200 € (loyer) + 75 €	1 275,00 €	1 200 € + 75 €	1 200 € + 75 €	1 200 € + 75 €
Unité Locale de la Croix Rouge	5 500,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €
Association "Scouts et Guides de France"	451,25 €	1 000,00 €	500,00 €	452,00 €	452,00 €
ASD	2 710,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	2 800,00 €	2 800,00 €
FNATH	905,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	905,00 €	905,00 €
Réseaux d'Echanges et de Savoirs	Si besoin subv except.				
Secours Catholique	451,25 €		451,25 €	452,00 €	452,00 €

**1) Pour toutes les associations hors Avenir Jeunes et la Croix-Rouge :
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS.**

**2) Pour Avenir Jeunes :
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS,
Mme RICHOMME ne participant pas au vote en sa qualité de Vice-Présidente
d'Avenir-Jeunes.**

**3) Pour la Croix-Rouge :
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS,
Mme THUILLEZ ne participant pas au vote en sa qualité de Vice-Présidente
de la Croix-Rouge.**

→ **ASSOCIATIONS TOURISME ET PATRIMOINE – COMITE DE JUMELAGE**

Nom de l'association	Subvention 2016	Souhait 2017	Avis de la Comm. des Finances	Décision du C.M.
Association du Musée Caudrésien des Dentelles et Broderies	21 660 € + 24 000 € (Salaire Tulliste)	24 000 € + 24 000 € (Salaire Tulliste)	Avance sur subventions 15 000 €	Avance sur subventions 15 000 €
Association des Amis de la Dentelle		1 200 €	Demande AIL	
Association de "Caudry d'Hier et d'Aujourd'hui"	---	2 000 €		
Comité de Jumelage	1300 € +6200 € Subv Excep	3 450 €	3 450,00 €	3 450,00 €
Association "Caudry, Ma Passion..."	---		150 € : subvention de démarrage	/

ADOpte A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,

Ne prennent pas part au vote pour :

- **l'Association du Musée Caudrésien des Dentelles et Broderies :**
MME MERY-DUEZ en sa qualité de membre du Conseil d'Administration
- **l'Association « Caudry d'Hier et d'Aujourd'hui » :**
MME MERY-DUEZ en sa qualité de membre du Conseil d'Administration
- **Le Comité de Jumelage :**
MME MERY-DUEZ en sa qualité de membre du Conseil d'Administration , M. RIQUET et Mme GODIN en leur qualité de Vice-Présidents, Mme BERANGER en sa qualité de Trésorière Adjointe
- **l'Association « Caudry, Ma Passion... » :**
MME MERY-DUEZ en sa qualité de Présidente, M. BRICOUT Frédéric en sa qualité de Vice-Président et Mme PLUCHART en sa qualité de membre du Conseil d'Administration

→ **ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES**

Nom de l'association	Subvention 2016	Souhait 2017	Avis de la Comm. des Finances	Décision du C.M.
Association des Médaillés Militaires	180,50 €	200,00 €	180,00 €	180,00 €
UNC : Union Nationale des Combattants	541,50 €	600,00 €	542,00 €	542,00 €
Amicale du FFI - Engagés Volontaires	81,00 €	81,00 €	80 €	80 €
Association du Souvenir Français	451,25 €	500,00 €	452,00 €	452,00 €

Association des Anciens d'Algérie : FNACA	812,25 €	900,00 €	815,00 €	815,00 €
Association des Anciens des Forces Françaises en Allemagne et en Autriche	180,50 €	300,00 €	185,00 €	185,00 €

**1) Pour toutes les associations hors Le Souvenir Français et la FNACA :
ADOpte A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES.**

**2) Pour l'Association du Souvenir Français :
ADOpte A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
M. BRICOUT Frédéric et M. RIQUET ne prenant pas part au vote en leur qualité respective de
membre du Conseil d'Administration et Trésorier.**

**3) Pour la FNACA :
ADOpte PAR 31 VOIX POUR, 2 CONTRE – MME ETHUIN, M. DANJOU -**

→ SYNDICATS – AMICALE DU PERSONNEL

Nom de l'association	Subvention 2016	Souhait 2017	Avis de la Comm. des Finances	Décision du C.M.
Amicale du Personnel Municipal	26 125,00 €	30 000,00 €	26 125,00 €	26 125,00 €
AFOC : Association Force Ouvrière des Consommateurs	---	300,00 €	150,00 €	150,00 €
Syndicat CGT	496,50 €	600,00 €	497,00 €	497,00 €
Syndicat FO	496,50 €	700,00 €	497,00 €	497,00 €
Syndicat CFDT	496,50 €	496,50 €	497,00 €	497,00 €
Syndicat CFTC	---	---	---	---

ADOpte PAR 31 VOIX POUR, 2 CONTRE – MME ETHUIN, M. DANJOU -

→ ENSEIGNEMENT

Nom de l'association	Subvention 2016	Souhait 2017	Avis de la Comm. Compétente	Avis de la Comm. des Finances	Décision du C.M.
Coopérative Scolaire Jean Monnet	550,00 €		550,00 €	550,00 €	550,00 €
Coopérative Scolaire Jacques Prévert	550,00 €		550,00 €	550,00 €	550,00 €
Coopérative Scolaire École Maternelle Françoise Dolto	360,75 €		380,00 €	380,00 €	380,00 €
Coopérative Scolaire École Maternelle Jean Lebas	277,50 €		285,00 €	285,00 €	285,00 €

Coopérative Scolaire École Maternelle Jules Ferry	286,75 €		294,50 €	294,50 €	294,50 €
Coopérative Scolaire École Maternelle Batisse et Laïte	271,95 €		275,50 €	275,50 €	275,50 €
Coopérative Scolaire École Primaire Janssoone	518,00 €		522,50 €	522,50 €	522,50 €
Coopérative Scolaire École Primaire Jean Macé	471,75 €		475,00 €	475,00 €	475,00 €
Coopérative Scolaire École Primaire Paul Bert	445,85 €		484,50 €	484,50 €	484,50 €
Coopérative Scolaire École Primaire Condorcet	388,50 €		456,00 €	456,00 €	456,00 €
Coopérative Scolaire École Sainte Maxellende (Maternelle et Élémentaire)	373,70 €		418,00 €	418,00 €	418,00 €

ADOpte A L'UNANIMITE.

→ ASSOCIATIONS SPORTIVES

Subventions de fonctionnement

Nom de l'association	Subvention 2016	Souhait 2017	Avis de la Comm. Compétente	Avis de la Comm. des Finances	Décision du C.M.
Caudry Badminton loisir	541,50 €	600,00 €	541,50 €	542,00 €	542,00 €
ESQUISS	1353,75 €	1500,00 €	1353,75 €	1 355,00 €	1 355,00 €
Caudry Handball Club	13537,50 €	18500 €	13 538 €	Avance 10 000 €	Avance 10 000 €
Club Pongiste Caudrésien	5505,25 €	10805,25 € Subvention haut niveau incluse	5505,25 €	5 505 €	5 505 €
Judo Caudry	3040,00 €	3015,00 €	3040,00 €	3 040,00 €	3 040,00 €
AS Collège Prévert	541,50 €	541,50 €	541,50 €	542,00 €	542,00 €
Tennis club	1353,75€	1500,00 €	1353,75 €	1 355,00 €	1 355,00 €
Aïkido Caudrésien	451,25 €	1000,00 €	451,25 €	452,00 €	452,00 €
Association cyclo touriste	451,25 €	451,25 €	451,25 €	452,00 €	452,00 €

Waza Aïkido Caudrésien	451,25 €	500,00 €	451,25 €	452,00 €	452,00 €
Académie de Taijji et Qi Gong	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €
Club Cynophile Caudrésien	902,50 €	1000,00 €	902,50 €	903,00 €	903,00 €
Fitness GEA	902,50 €	902,50 €	902,50 €	903,00 €	903,00 €
Caudry Gym Plus	902,50 €	902,50 €	902,50 €	903,00 €	903,00 €
GVM	451,25 €	450,00 €	451,25 €	452,00 €	452,00 €
AL Caudry Volley ball	13357,50 €	13357,50 €	13357,50 €	13 358,00 €	13 358,00 €
Caudry Basket Club	4061,25 €	5500,00 €	4500,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €
Caudry Dance	285,00 €	400,00 €	285,00 €	285,00 €	285,00 €
MKC	451,25 €	900,00 €	451,25 €	452,00 €	452,00 €
Tir Sportif Caudrésien	2256,25 €	2256,25 €	2256,25 €	2 257,00 €	2 257,00 €
La Pétanque Caudrésienne	541,50 €	570,00 €	541,25 €	542,00 €	542,00 €
ES Caudry	24367,50 €	25500 €	24367,50 € Attention, ils ont perçu une avance de 10 000 €	24 368,00 € (Avance de 10 000 € à déduire)	24 368,00 € (Avance de 10 000 € à déduire)
Sainte Maxellende	6859,00€	7000,00 €	En attente	En Suspens	En Suspens
Dirty Riders Moto club	350,00 €	500,00 €	350,00 €	350,00 €	350,00 €
AS Collège Jean Monnet	0 € (541,50 € en 2015-2016)	1000,00 €	541,50 €	542,00 €	542,00 €
Team Pêche compétition	555,75 €	800,00 €	555,75 €	556,00 €	556,00 €

Associations n'ayant pas répondu :

AS Lycée Jacquard (non répondu cette année)

CaudrYoga (ne souhaitent pas avoir de subvention, ils ont des locaux chauffés)

Caudry Skate (existence de l'association)

Subventions de haut niveau

Association	Subvention équipe 1	Subvention équipe 2	Remarques	Proposition commission sports	Proposition commission finances
ALCVB	Elite : 28555,00 € Nationale 2 : 15000,00 € Nationale 3 : 7100 € Total : 50255 €	Nationale 3 7100 €	Subventions pouvant être versées : maintien assuré	57355,00 €	
Club Pongiste Caudrésien	2650,00 €	2650,00 €	Equipe 1 : R1 Equipe 2 : R1	5300 € (2 x 2650 €)	
Tir Sportif Caudrésien	5500 € (DN3 : 1500 € DN2 : 2000 € DN 1 : 2000 €)	1500 € (DN3)	Concernant l'équipe 1ere. La subvention peut se limiter aux 2 équipes premières (DN2 au maximum)	3500€ + 1500 € : 5000€ (possibilité de les verser début juillet) Puis à partir de septembre 2017 : 2000 €	
Hand Ball Club				2 850,00 €	2 850,00 €

➤ Le versement des subventions de haut niveau se fera à partir de juillet sous réserve de maintien de l'équipe ou du club attesté par certificat établi par l'Adjoint au Maire chargé des Sports.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMES,

➔ Mme TRIoux ne participant pas au vote pour l'Entente Sportive Caudrésienne en sa qualité de Vice-Présidente,

➔ Mme THUILLEZ ne participant pas au vote pour l'AL Caudry Volley ball en sa qualité de membre du Conseil d'Administration,

➔ Mmes DAUCHET et BERANGER ne participant pas au vote pour FITNESS GEA en leur qualité respective de Présidente et Trésorière

➔ **ASSOCIATIONS DIVERSES**

Nom de l'association	Subvention 2016	Souhait 2017	Avis de la Comm. des Finances	Décision du C.M.
La Carpe Caudrésienne	1 300,00 €		En suspens	En suspens
Société de Chasse de CAUDRY	451,25 €		452,00 €	452,00 €
Le Local Unique	722,00 €	800,00 €	722,00 €	722,00 €

Club des Jardiniers Caudrésiens	451,25 €	450,00 €	452,00 €	452,00 €
Amicale des Sapeurs Pompiers de CAUDRY	5 500,00 €		En attente	En attente
Un Sourire après les larmes		500,00 €	En attente	En attente

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➔ **ASSOCIATIONS SENIORS ET HANDICAPÉS**

Nom de l'association	Subvention 2016	Souhait 2017	Avis de la Comm. des Finances	Décision du C.M.
Association Caudrésienne des Retraités	1 350,00 €	1 350,00 €	1 350,00 €	1 350,00 €
Amicale des Anciens Elus Municipaux	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
Association des Retraités Municipaux	26 000,00 €	29 000,00 €	26 000,00 €	26 000,00 €
Association des Aînés d'Albert Schweitzer	370,50 €	370,00 €	370,00 €	370,00 €
Association des Retraités et Pré-Retraités COOP	180,50 €	500,00 €	180,00 €	180,00 €
Association des Retraités FO	180,50 €	350,00 €	180,00 €	180,00 €

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMES,
sauf pour l'Association des Retraités Municipaux : 2 ABSTENTIONS
– MME ETHUIN, M. DANJOU –**

➔ **COMITES DE QUARTIER**

La Commission Animations et Fêtes réunie le 15 Mars 2017 propose de reconduire les aides financières aux différents comités de quartier à l'identique de 2016 soit :

- Fête Foraine Simple : 475 €
- Fête Foraine + Repas Dansant avec DJ : 950 €
- Fête Foraine + Repas Dansant avec Orchestre : 1 190 €
- Fête Foraine + Repas Dansant avec DJ et Animation : 1 190 €
- Fête Foraine + Repas Dansant avec Orchestre et Animation : 1 425 €

- Possibilité d'aide supplémentaire en cas de spectacle exceptionnel suivant avis de la Commission des Fêtes : 665 €

- Ces subventions seront versées une fois la fête réalisée et sur instructions de M. l'Adjoint aux Fêtes et Animations.

Elles concernent les comités de quartier suivants :

- Comité des Fêtes du Quartier Négrier,
- Comité des Fêtes du Boulevard Jean Jaurès,
- Comité des Fêtes du Quartier d'Audencourt,

- Comité des Fêtes du Quartier de la Gare,
- Comité des Fêtes du Quartier du Bd du 11 Novembre.

**ADOpte A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
M. DECALION ne participant pas au vote pour le Comité des Fêtes d'Audencourt
en sa qualité de Président.**

4. EXAMEN DE DEMANDES DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES ET DE DEMARRAGE

ASSOCIATIONS SPORTIVES :

Association	Manifestation	Décision de la commission des sports	Décision de la commission finances
La Pétanque Caudrésienne	Compétition du mois d'août	Avis favorable : 250 €	250 €
	Championnat de France en triplette	Avis favorable (sous réserve qu'ils y aillent) 310 €	310 €
ES Caudry	Tournoi international	Avis favorable :1000 €	1 000 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

ASSOCIATIONS CULTURELLES :

- Demande de l'Association "Arts en Cambrésis" à l'occasion de la désormais traditionnelle manifestation "Mai en Cambrésis" - Proposition : **1 500 €**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

ANIMATION :

- Demande de subvention de l'Association "Instants Fabuleux" à l'occasion de l'organisation de l'élection Miss Caudrésis 2017 qui aura lieu le 22 avril 2017 Salle du Val du Riot : Proposition : **500 €**
- **Avis Favorable.**

ADOPTÉ PAR 32 VOIX POUR, 1 CONTRE – MME DESREUMAUX -.

EDUCATION :

- Demande de subvention du Collège Prévert qui, pour la 4^{ème} fois organise "Le Rallye Citoyen Caudrésien" le 23 Mai 2017. Cette manifestation permet de sensibiliser environ 200 jeunes de 10 à 13 ans à l'esprit citoyen.

Le thème retenu cette année est "Vivre Ensemble avec nos différences " - Proposition : **500 € - Avis Favorable.**

- Demande de subvention du FSE du Lycée Jacquard pour l'organisation d'un voyage en Haute Savoie à la demande des entreprises de décolletage : Proposition : **500 € - Avis Favorable.**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

SUBVENTIONS DE DEMARRAGE :

- Demande d'une subvention de démarrage pour l'association de soutien aux écrivains et historiens du Cambrésis - Proposition de la Commission des Finances : **150 €.**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- Création d'une association d'aide aux migrants - association présidée par Madame S WALLERAND - et dont l'objet est d'aider les migrants en difficulté présents sur le sol français par l'écoute et l'apport de vêtements et de nourriture directement sur les camps - Proposition de la Commission des Finances : **150 €**.

ADOPTÉ PAR 31 VOIX POUR, 2 CONTRE – MME ETHUIN, M. DANJOU -

- Création de l'association « Les Tontons Rockeurs Entertainment » - présidée par Monsieur François MOIGNON - et qui a pour ambition de créer des événements tels que concerts, festivals, concerts caritatifs et sorties culturelles - Proposition de la Commission des Finances : **150 €**.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

5. PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE PRIVEE SAINTE MAXELLENDÉ – ANNEE SCOLAIRE 2016-2017 – VERSEMENT A L'OGEC SAINTE MAXELLENDÉ

Participation communale : 67 224 € (pour 52 enfants en maternelle et 88 élèves en élémentaire).

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMES,
1 ABSTENTION – MME LEFEBVRE -.**

6. CONSOMMABLES INFORMATIQUES – ANNEE SCOLAIRE 2016-2017 – DOTATION AUX DIFFERENTES COOPERATIVES SCOLAIRES

Dotation calculée en fonction des effectifs de l'école soit 8 € par élève d'école maternelle et 10 € pour les primaires soit :

* Ecoles élémentaires

- Coopérative de l'école Jean Macé :	2 550 €
- Coopérative de l'école Janssoone :	2 740 €
- Coopérative de l'école Paul Bert :	2 510 €
- Coopérative de l'école Condorcet :	2 350 €

* Ecoles maternelles

- Coopérative de l'école F. Dolto :	1 600 €
- Coopérative de l'école J. Lebas :	1 200 €
- Coopérative de l'école J. Ferry :	1 240 €
- Coopérative de l'école Batisse et Laite :	1 160 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

7. CREATION D'UNE AIDE FINANCIERE A L'INSTALLATION DE COMMERCE DE CENTRE-VILLE

Aide calculée sur la base de 6 mois de loyer, la subvention étant versée en 2 temps, la première moitié en début d'installation et la seconde moitié à l'issue d'une année de fonctionnement si l'activité commerciale a perduré. Cependant le montant du loyer sera plafonné à 600 €/mois, soit une aide maximum de 2 x 1 800 €.

La mise en place de cette aide fera l'objet d'une convention entre le commerçant et la Ville de Caudry et, pour en bénéficier, le commerce devra être situé dans le périmètre du contrat de ville.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

8. FIXATION DES DIFFERENTS TARIFS DU SERVICE DE RESTAURATION SCOLAIRE – ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

Mensualisation de la Restauration Scolaire
4 Jours / Semaine
2017 / 2018

Septembre :
Du 04 Septembre au 06 Octobre inclus

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
4	5	7	
11	12	14	15
18	19	21	22
25	26	28	29
2	3	5	6

19 Jours = 66,50 €

Novembre :
Du 09 Novembre au 07 Décembre inclus

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
		9	10
13	14	16	17
20	21	23	24
27	28	30	1
4	5	7	

17 Jours = 59,50 €

Janvier :
Du 08 Janvier au 06 Février inclus

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
8	9	11	12
15	16	18	19
22	23	25	26
29	30	1	2
5	6		

18 Jours = 63,00 €

Mars :
Du 08 Mars au 06 Avril inclus

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
		8	9
12	13	15	16
19	20	22	23
26	27	29	30
2	3	5	6

15 Jours = 52,50 €

Mai :
Du 08 Mai au 07 Juin inclus

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
	8	10	11
14	15	17	18
21	22	24	25
28	29	31	1
4	5	7	

15 Jours = 52,50 € ou 14 Jours = 49 € si vendredi

11 mai férié

Vacances et Fériés

Octobre :
Du 09 Octobre au 07 Novembre inclus

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
9	10	12	13
16	17	19	20
23	24	26	27
30	31	2	3
6	7		

10 Jours = 35 €

Décembre :
Du 8 Décembre au 05 Janvier inclus

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
			8
11	12	14	15
18	19	21	22
25	26	28	29
1	2	4	5

9 Jours = 31,50 €

Février :
Du 08 Février au 06 Mars inclus

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
		8	9
12	13	15	16
19	20	22	23
26	27	1	2
5	6		

10 Jours = 35 €

Avril :
Du 09 Avril au 07 Mai inclus

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
9	10	12	13
16	17	19	20
23	24	26	27
30	1	3	4
7			

9 Jours = 31,50 €

Juin :
Du 08 Juin au 06 Juillet inclus

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
			8
11	12	14	15
18	19	21	22
25	26	28	29
2	3	5	6

17 Jours = 59,50 €

Mensualisation de la Restauration Scolaire
3 Jours / Semaine
2017 / 2018

Septembre :
Du 04 Sept au 05 Octobre inclus

Lundi	Mardi	Jeudi
4	5	7
11	12	14
18	19	21
25	26	28
2	3	5

15 Jours = 52,50 €

Novembre :
Du 09 Nov. au 07 Décembre inclus

Lundi	Mardi	Jeudi
		9
13	14	16
20	21	23
27	28	30
4	5	7

13 Jours = 45,50 €

Janvier :
Du 08 Janv. Au 06 Février inclus

Lundi	Mardi	Jeudi
8	9	11
15	16	18
22	23	25
29	30	1
5	6	

14 Jours = 49 €

Mars :
Du 08 Mars au 05 Avril inclus

Lundi	Mardi	Jeudi
		8
12	13	15
19	20	22
26	27	29
2	3	5

11 Jours = 38,50 €

Mai :
Du 08 Mai au 07 Juin 2017

Lundi	Mardi	Jeudi
	8	10
14	15	17
21	22	24
28	29	31
4	5	7

11 Jours = 38,50 €

Octobre :
Du 09 Octobre au 07 Nov. inclus

Lundi	Mardi	Jeudi
9	10	12
16	17	19
23	24	26
30	31	2
6	7	

8 Jours = 28 €

Décembre :
Du 11 Déc. Au 04 Janvier inclus

Lundi	Mardi	Jeudi
11	12	14
18	19	21
25	26	28
1	2	4

6 Jours = 21 €

Février :
Du 08 Fév. Au 06 Mars inclus

Lundi	Mardi	Jeudi
		8
12	13	15
19	20	22
26	27	1
5	6	

7 Jours = 24,50 €

Avril :
Du 09 Avril au 07 Mai inclus

Lundi	Mardi	Jeudi
9	10	12
16	17	19
23	24	26
30	1	3
7		

7 Jours = 24,50 €

Juin :
Du 11 Juin au 06 Juillet inclus

Lundi	Mardi	Jeudi
11	12	14
18	19	21
25	26	28
2	3	5

12 Jours = 42 €

 Vacances et Fériés

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMES,
1 ABSTENTION – MME LEFEBVRE -.**

**9. REGLEMENT DE L'ORGANISATION ET DE LA SECURITE DES FOIRES ET FETES FORAINES
– APPROBATION**

- Projet de règlement et proposition de création d'un droit d'emplacement fixé à 5 € par jour soit un forfait de 50 € par caravane pour les fêtes de Juillet et de Novembre permettant de réglementer le stationnement des caravanes des forains sur l'Esplanade du Cambrésis durant ces fêtes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10. INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS

Maire : 54 % de l'indice terminal de la fonction publique
Adjoint : 20,40 % de l'indice terminal de la fonction publique
Conseiller Municipal Délégué : 19,40 % de l'indice terminal de la fonction publique
Conseiller Municipal : 1,30 % de l'indice terminal de la fonction publique

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

**11. PRISE EN CHARGE PAR LE SERVICE COHESION SOCIALE DU DISPOSITIF ATELIER
SANTÉ VILLE**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

12. PLAN DE PRÉVENTION DE LA RADICALISATION À ANNEXER AU CONTRAT DE VILLE

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

**13. ANNULATION DE LA DELIBERATION DU 6 DECEMBRE 2016 RELATIVE A LA MISE A
DISPOSITION DE MONSIEUR JEAN BAJODEK**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

14. PARTICIPATION AUX CHARGES DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL « LE VAL DU RIOT »

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMES,
M. LE MAIRE, M. WARWICK ne participant pas au vote
en leur qualité de délégués titulaires du Syndicat.**

**15. SIVU « MURS MITOYENS CAMBRESIS » - AVIS SUR LA DEMANDE D'ADHESION DE LA
COMMUNE DE VERTAIN**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMES,
M. LE MAIRE, M. WARWICK, MMES RICHOMME ET PRUVOT
ne participant pas au vote
en leur qualité de délégués titulaires du SIVU « MURS MITOYENS ».**

16. CESSIION DES TERRAINS CADASTRES AR 755 ET 756 SITUES RUELLE COUSIN

Cession à Monsieur et Madame VAN ESLANDER, domiciliés 84 rue Fourier 59540 CAUDRY, avec faculté de substitution de la SCI en cours de constitution, des parcelles situées Ruelle Cousin cadastrées AR 755 et 756 moyennant la somme de 12 200 €uros.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

17. RECONVERSION DE L'ANCIEN STADE NAUTIQUE – MISE A DISPOSITION EN FAVEUR D'AVENIR JEUNES DE L'ANCIEN LOGEMENT DE FONCTION POUR CREATION D'UN ESPACE DE VIE SOCIALE

Mise à disposition, à titre gratuit, de ces locaux d'une superficie de 72,3 m² en rez de chaussée et d'une cave de 9,9 m² ;

Signature de la convention correspondante avec, comme date d'effet, le 1^{er} juillet 2017.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

18. RECOURS A UN COLLABORATEUR OCCASIONNEL DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE – FIXATION DU MONTANT DE LA VACATION HORAIRE

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMES,
3 ABSTENTIONS – MME ETHUIN, M. DANJOU, MME DESREUMAUX -.**

19. BUDGET ANNEXE "SERVICE DES EAUX" - COMPTE ADMINISTRATIF 2016

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMES,
2 ABSTENTIONS – MMES DESREUMAUX, LEFEBVRE -,
Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote.**

20. BUDGET ANNEXE « REGIE MUNICIPALE DES POMPES FUNEBRES » – COMPTE ADMINISTRATIF 2016

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMES,
2 ABSTENTIONS – MMES DESREUMAUX, LEFEBVRE -,
Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote.**

21. BUDGET ANNEXE « CINEMA LE MILLENIUM » – COMPTE ADMINISTRATIF 2016

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMES,
2 ABSTENTIONS – MMES DESREUMAUX, LEFEBVRE -,
Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote.**

22. BUDGET PRINCIPAL « VILLE DE CAUDRY » – COMPTE ADMINISTRATIF 2016

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMES,
4 ABSTENTIONS – MM. ETHUIN, DANJOU, DESREUMAUX, LEFEBVRE -,
Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote.**

23. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016 DU BUDGET ANNEXE « SERVICE DES EAUX » DRESSE PAR LE COMPTABLE DU TRESOR MME SANDRINE BASQUIN

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

24. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016 DU BUDGET ANNEXE « REGIE MUNICIPALE DES POMPES FUNEBRES » DRESSE PAR LE COMPTABLE DU TRESOR MME SANDRINE BASQUIN

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

25. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016 DU BUDGET ANNEXE « CINEMA LE MILLENIUM » DRESSE PAR LE COMPTABLE DU TRESOR MME SANDRINE BASQUIN

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

26. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016 DU BUDGET PRINCIPAL « VILLE DE CAUDRY » DRESSE PAR LE COMPTABLE DU TRESOR MME SANDRINE BASQUIN

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

27. BUDGET ANNEXE « SERVICE DES EAUX DE CAUDRY » - AFFECTATION DES RESULTATS 2016

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

28. BUDGET ANNEXE « REGIE MUNICIPALE DES POMPES FUNEBRES » - AFFECTATION DES RESULTATS 2016

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

29. BUDGET ANNEXE « CINEMA LE MILLENIUM » - AFFECTATION DES RESULTATS 2016

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30. BUDGET PRINCIPAL « VILLE DE CAUDRY » – AFFECTATION DES RESULTATS 2016

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

31. SERVICE DES EAUX - BP 2017

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMES,
4 ABSTENTIONS – MM. ETHUIN, DANJOU, DESREUMAUX, LEFEBVRE -.**

32. REGIE MUNICIPALE DES POMPES FUNEBRES – BP 2017

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMES,
2 ABSTENTIONS – MMES DESREUMAUX, LEFEBVRE -.**

33. CINEMA LE MILLENIUM – BP 2017

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMES,
2 ABSTENTIONS – MM. ETHUIN, DANJOU -.**

34. VILLE DE CAUDRY – BP 2017

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMES,
4 ABSTENTIONS – MM. ETHUIN, DANJOU, DESREUMAUX, LEFEBVRE -.**

35. AUTORISATIONS PLURIANNUELLES D'INVESTISSEMENT RELATIVES A DIFFERENTES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

36. FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DIRECTE LOCALE 2017

Taxe d'habitation :	19,37 %
Taxe foncière (bâti) :	19,51 %
Taxe foncière (non bâti) :	44,40 %

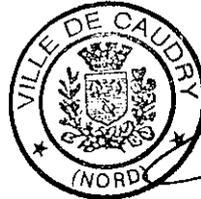
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

37. PERSONNEL COMMUNAL - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.00.

Le Maire,
Vice-Président du Conseil Départemental
du Nord

A handwritten signature in black ink, which appears to read "Guy Bricout".

Guy BRICOUT